



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'Albanois

Octobre 2023

Mot du maire

Bonjour à tous,

Pour commencer, nous tenons à remercier très sincèrement M. Mario Saint-Amant pour le don d'un terrain à la Municipalité de Saint-Alban. Ce terrain se situe à l'intersection du chemin du Lac-Long et de la route Montambault. Il permettra au Parc naturel régional de Portneuf d'établir une station d'accueil fonctionnelle et moderne pour mieux accueillir la clientèle. Sa construction est prévue pour 2024.

Dans un même ordre d'idées, plusieurs projets ont été réalisés en 2023 par le Parc, tandis que d'autres sont en cours de réalisation. Parmi les projets réalisés, nous comptons notamment la construction du nouveau chalet, le Pèlerin, situé en bordure du lac Long et la construction de deux nouvelles cabines locatives situées dans le Secteur des gorges de la rivière Saint-Anne. Parmi les projets en cours de réalisation, on retrouve l'installation d'une station de nettoyage pour embarcations nautiques située à l'entrée de la rue des Chutes. Celle-ci sera disponible gratuitement aux plaisanciers pour laver leurs embarcations, un moyen de prévention contre l'apparition d'espèces aquatiques envahissantes tel que la Myriophylle à épis.

Nous tenons à souligner tous les efforts de l'équipe du Parc naturel régional de Portneuf pour bien mener à terme tous ces projets permettant ainsi de mettre en valeur notre territoire exceptionnel.

Afin de maintenir un développement communautaire actif, le Conseil municipal a mis sur pied deux nouveaux comités, soit le comité des loisirs et le comité Avenir de l'église. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles interpellés par divers projets. Le premier mandat du comité des loisirs visera la réfection de la patinoire et la recherche de financement. Le comité Avenir de l'église évaluera les diverses possibilités quant à la possible acquisition de l'église. Nous tenons à préciser qu'aucune décision ne sera prise par le comité. Le comité agira seulement à titre de recueilleur et de vecteur d'informations.

Finalement, la station de pompage sur la rue St-Philippe est en fonction. Si vous avez des travaux prévus pour vous raccorder au réseau, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité. Un employé municipal sera déployé afin de procéder à la surveillance des travaux.

Nous souhaitons une bonne Halloween à tous les petits de Saint-Alban tout en demandant aux adultes d'être particulièrement prudents sur la route cette soirée-là.

Deny Lépine, maire



Prochaine réunion du conseil :

13 novembre 2023 à 19h30

Pour joindre votre Municipalité :

Deny Lépine, maire
Bureau municipal
Centre communautaire
Bibliothèque

418 326-1410
maire@st-alban.qc.ca
418 268-8026
info@st-alban.qc.ca
418 268-3557
418 268-3557

Stéphanie Coallier Brisson,
Coordonnatrice des loisirs
École du Goéland
Parc naturel régional de Portneuf

418 998-5973
Loisirs@st-alban.qc.ca
418 268-3332
418 268-6681
info@parcportneuf.com

Urgences :

911

Horaires du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



Association des personnes handicapées de Portneuf – Adhésion annuelle

La Municipalité de Saint-Alban adhère à l'Association des personnes handicapées de Portneuf pour la somme de 50 \$.

Adoption du Règlement 284 modifiant Règlement 178 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Le règlement 284 modifiant le règlement 178 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 est adopté tel que déposé.

Avis de motion et réadoption du premier projet révisé de Règlement URB-05.14 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique

Avis de motion et adoption du premier projet de Règlement numéro URB-05.15 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone résidentielle de villégiature Rv-4

Avis de motion et adoption du projet de Règlement numéro URB-02.02 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro URB-02 afin d'exiger un certificat d'occupation pour l'exploitation de certains établissements d'hébergement touristique

Avis de motion et adoption du projet de Règlement numéro URB-09.02 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro URB-09 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique

Autorisation de paiement - Demande de paiement #3 et #4 – Construction et Pavage Portneuf inc

Le Conseil autorise le paiement de 12 128.19 \$ plus taxes moins la retenue pour la demande de paiement numéro 3 et le paiement de 108 969.94 \$ plus taxes moins la retenue à Construction et Pavage Portneuf inc pour la demande de paiement numéro 4.

Entretien des chemins du Vieux moulin et des Rapides en période hivernale

La Municipalité de Saint-Alban prend en charge l'entretien pour la saison hivernale 2023-2024 des chemins du Vieux moulin et des Rapides. Le coût du déneigement sera affecté à une taxe spéciale aux résidents du secteur.

Résumé de la dernière séance du conseil :



Déneigement chemin du Vieux moulin et chemin des Rapides – Octroi du mandat à PhilEntreprise

La Municipalité de Saint-Alban octroie le mandat de déneigement des chemins du Vieux moulin et des Rapides à PhilEntreprise selon sa soumission de 5 000 \$ plus taxes pour le secteur du chemin des Rapides et de 3 700 \$ plus taxes pour le secteur du Vieux Moulin.

Déneigement secteur Lac à l'Anguille – Mandat à Déneigement Philippe Lefebvre

La Municipalité de Saint-Alban octroie le mandat de déneigement secteur lac à l'Anguille pour l'hiver 2023-2024 à Déneigement Philippe Lefebvre selon sa soumission au montant de 2 900\$ + taxes.

Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'Aide Financière aux Infrastructures récréatives, Sportives et de Plein Air – PAFIRSPA – Volet 1 – Patinoire

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme d'Aide Financière aux Infrastructures récréatives, Sportives et de Plein Air au volet 1 pour la réfection de la patinoire.

Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'Aide Financière aux Infrastructures récréatives, Sportives et de Plein Air – PAFIRSPA – Volet 2 – Préau

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme d'Aide Financière aux Infrastructures récréatives, Sportives et de Plein au volet 2 pour la construction d'un préau au-dessus du terrain de pétanque.

Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'Assistance financière aux Initiatives locales et régionales en matière d'activité de plein air 2023-2024 – PARILR – Réfection mini-golf

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme d'Assistance financière aux Initiatives locales et régionales en matière d'activité de plein air 2023-2024 pour la réfection du mini-golf.

Autorisation d'embauche à titre de pompiers volontaires au Service des Incendies de monsieur Jérémy Martin

Le Conseil autorise l'embauche de monsieur Jérémy Martin à titre de pompier volontaire.

Appui d'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Construction et Pavage Portneuf inc

La municipalité recommande à la Commission de protection du territoire agricole de renouveler son autorisation contenue dans sa décision 312696 de façon à autoriser, à des fins autres que l'agriculture, l'utilisation du chemin d'accès situé sur le lot 4 615 444 permettant à la partie demanderesse d'exploiter une sablière sur le lot 4 615 509 du cadastre du Québec

Acquisition de Filets de hockey – Mandat à Sportdirect Canada

Le conseil municipal procède à l'achat de filets de hockey, auprès de la compagnie Sportdirect Canada, le tout selon leur soumission au montant de 2 041.40 \$ + taxes.

Bonne retraite Esther !

Nous ne pouvions pas passer sous silence le départ à la retraite de Mme Esther Perron le 31 août dernier. Pour ceux et celles qui ne la connaissent pas, Esther cumule 38 ans d'expérience en tant qu'éducatrice en service de garde. Au cours de sa carrière, ce sont 91 enfants qui ont eu la chance de séjourner dans son milieu familial.

Le 7 octobre dernier, petits et grands, se sont rassemblés afin de souligner le départ à la retraite d'Esther. C'était l'occasion de remercier Mme Perron ainsi que son conjoint, Nounou, pour toutes ces années de bienveillance envers les enfants de notre communauté. Nounou, par son implication dans le service de garde de sa conjointe, a su se créer une place toute spéciale dans le cœur des enfants.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leurs projets de retraite, puisse cette retraite être longue et heureuse.



Sécurité civile



Glissement de terrain

Chaque année au Québec, près d'une centaine de cas d'instabilité du sol ou de glissement de terrain font l'objet d'un signalement auprès des autorités municipales. Ils se produisent souvent au printemps ou à l'automne. Leur fréquence peut augmenter lors d'événements météorologiques extrêmes.

Les glissements de terrain se produisent le plus souvent dans les sols argileux, communément appelés « glaise », et au bord des cours d'eau.

Les facteurs suivants peuvent provoquer des glissements de terrain :

- Présence d'érosion à la base des talus (pentes);
- Pluies fortes et prolongées;
- Fonte rapide de la neige;
- Inclinaison de la pente;
- Propriétés des sols (ex. : argile, sable);
- Travaux de remblayage, d'excavation, de drainage ou d'abattage d'arbre.

Signalez aux autorités municipales toute anomalie sur votre terrain, comme :

- Une fissure sur un terrain en pente;
- Un renflement dans une pente;
- Un éboulement;
- Un écoulement inhabituel d'eau dans un talus.



Source : [Glissement de terrain](#) | [Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Club l'Âge d'Or La Gaieté de Saint-Alban

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR LA GAÏÉTÉ DE ST-ALBAN AIMERAIT QUE
LES PERSONNES DE SAINT-ALBAN QUI ONT LEUR CARTE FADOQ
DU RÉGIONAL U 099 DEVIENNENT MEMBRE DU CLUB LOCAL
T 031 EN COMMUNIQUANT AVEC RAYMONDE NAUD OU MARCELLE
CLAVEAU

MERCI DE NOUS ENCOURAGER.



De la Gaieté Saint-Alban

Raymonde Naud
418-326-8742
Marcelle Claveau
418-268-3870

Retour de la vie-active, cartes, etc...

Les lundis à 13h30

Les mercredis 13h00

Au centre Fernand-Marcotte - Gratuit!

Conférence, programme PIED

24 Octobre 13h00

Mylène Dion (Thérapeute en réadaptions,
physiothérapeute, ergothérapeute et professeure en
éducation physique) viens nous expliquer le cour du
programme PIED

Au centre Fernand Marcotte - Gratuit

Déjeuné causeries à l'Hôtel

27 Octobre & 17 Novembre 8h00

Venez prendre un bon déjeuné, discuter, jouer aux
cartes ou autres!

Voyage au Casino Wôlinak, Bécancour

Vendredi 10 Novembre

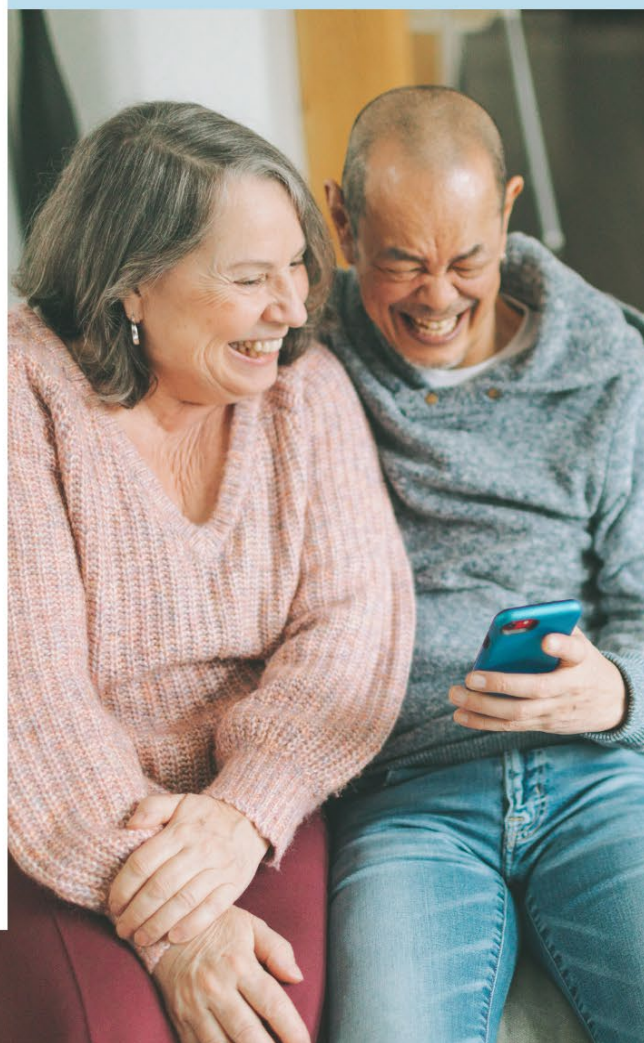
Départ du Normandin Deschambault à 12h15, retour vers
19h00

35.00\$ payé d'avance (20\$ remis au casino pour jouer)
Réservation obligatoire auprès de Raymonde Naud ou
Marcelle Claveau

Conférence, Jessica Ouellet

Mardi 14 Novembre

Au centre Fernand-Marcotte - Gratuit





Cercle de Fermières de Saint-Alban

Les activités du Cercle de Fermières Saint-Alban se tiennent tous les jeudis de 13 h à 15 h au Centre communautaire Fernand Marcotte.

La prochaine réunion des membres aura lieu le jeudi 9 novembre 2023 à 13 h.



Cercle de Fermières de Saint-Alban

Ateliers de tricot, de crochet, etc., les jeudis après-midi.

Activités de tissage sur rendez-vous.

Membres et non-membres sont les bienvenues.

Pour information, veuillez communiquer avec Mme Aline Picard au 418-268-3785.

Biblio-Chut! Votre Bibliothèque!

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : *Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban*



PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Le service de PEB permet d'emprunter un livre ou un livre audio disponible dans une autre bibliothèque du Réseau BIBLIO.

Comment ça fonctionne?

Il est possible de faire une demande directement à partir du site d'accueil du Réseau BIBLIO CNCA :

Vous placez une demande de PEB via le site web ZPortal à l'aide de votre numéro d'utilisateur et de votre NIP.

Votre demande est transmise aux bibliothèques du Réseau BIBLIO.

Lorsqu'un prêteur est localisé, le volume est expédié à votre bibliothèque locale.

*** Sinon, ON PEUT téléphoner au 418.268.3557 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et une bénévole notera votre demande. L'auteur et le titre de l'ouvrage sont suffisants pour trouver un document. Nous effectuerons la complétion de la demande (ISBN, etc.)

On peut également envoyer une demande par Messenger sur la page Facebook : Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban ou bien envoyer une demande par courriel au dni447703@gmail.com

Bonne lecture!

Biblio-Chut! Votre Bibliothèque!

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : *Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban*

Samedi le 21 octobre 2023

10 h 00 à 15 h 00

Centre communautaire Fernand-Marcotte



Vente de livres usagés (Livr'bazar / 9^e éd.), DVD,
casse-têtes, magazines etc. **au profit de la**
bibliothèque!

N'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables!

Nouvelle exposition à la bibliothèque Alice Ouellet, résidente de Saint-Alban

Du 18 septembre au 18 décembre 2023

Alice Ouellet peint des toiles depuis une 15^{ème} d'années, elle peint ce qui l'inspire: la nature, les activités humaines. Le Violon, entre autres, est inspiré de sa mère qui jouait de cet instrument (à voir!)



Un beau talent à découvrir durant les heures d'ouverture de la bibliothèque !

Heures d'ouverture :

Lundi : 13 h 00 à 15 h 00
Mardi : 18 h 30 à 20 h 00
Mercredi : 15 h 00 à 18 h 00
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

CONTE POUR LES ENFANTS



28 OCTOBRE 10H00
AU CCFM

DÈS 5 ANS

COLLATION SPÉCIALE
HALLOWEEN POUR TOUS ET
CAFÉS POUR LES PARENTS!

LES ENFANTS POURRONT EMPRUNTER DES LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE
APRÈS LA LECTURE

CONCOURS DE CITROVILLES

DÉCORS TA CITROUILLE
ENVOIE-NOUS TA PHOTO AVEC TON NOM
ET TON ÂGE À
LOISIRS@ST-ALBAN.QC.CA



TU AS JUSQU'AU 30 OCTOBRE POUR
PARTICIPER!
RÉSIDENTS DE SAINT-ALBAN
SEULEMENT.

PLUSIEURS PRIX À GAGNER POUR ENFANTS & ADULTES!!!
VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR LES DÉCOUVRIR!!!!



CINÉMA HALLOWEEN

LA PENDULE D'HALLOWEEN (8 ans et plus)
FRISONS VI (16 ans et plus)

27 OCTOBRE DÈS 19H00*



À l'église de Saint-Alban,
Informations: loisirs@saint-alban.qc.ca

*19h00 présentation du film pour enfant
21h30 présentation du film d'horreur

5\$ par famille pour le film de 19h00
3\$ par personne pour le film de 21h30

*Vous voulez assister aux 2 films?
Aucun problème! 5\$!!!*



SOIRÉE CINÉMA

INDIANA JONES

Et le cadran de la destinée

*À partir de 13 ans

3 Novembre 2023 19h00

Centre des loisirs, 4 rue Sauveur-Patry

3\$ / personnes

Apportez vos chaises

Grignotines & breuvages sur place

Argent comptant



SOIRÉE CINÉMA

TORTUES NINJA

CHAOS CHEZ LES MUTANTS

17 Novembre 2023 19h00

Centre des loisirs, 4 rue Sauveur-Patry
5\$ / Famille

Apportez vos chaises, doudous,
toutous et pyjama!
Grignotines & breuvages sur place
Argent comptant



PRÉSENCE DES POMPIERS

POUR LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS

18H00 À 20H00



tournée
contact emploi **PORTNEUF**

**Envie d'un nouveau défi?
Besoin d'un nouvel emploi?
... pour vivre dans un cadre
de vie attrayant.**

Viens rencontrer des employeurs et des experts de l'emploi de la région

Métro Saint-Marc-des-Carrières
Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Centre commercial Place Donnacona

27 octobre 2023 de 12 h à 18 h
25 janvier 2024 de 12 h à 18 h
22 mars 2024 de 12 h à 18 h

Informations : Julie Trudel ou Sandy Deschamps: 418 284-2552 ou jtrudelpro@hotmail.com

Avec la participation financière de :



13h30 à 15h30

Rendez-vous actifs

St-Raymond mardi 1 semaine sur 2
*inscriptions par téléphone *

- 3 octobre Cueillette de pommes, Neuville
- 17 octobre Balade sur la piste cyclable, St-Raymond
- 31 octobre Sentier récréatif de Portneuf à Portneuf
- 14 novembre Promenade Lac des Bouleaux, St-Raymond
- 28 novembre Découvrons le village de St-Léonard
- 13 décembre Spécial dîner de Noël à Donnacona
- 9 janvier Randonnée Centre Nature St-Basile
- 23 janvier Marche sur le Lac Sergent
- 6 février Raquette et marche dans un boisé, St-Raymond
- 20 février Mur de glace aux gorges de la rivière St-Anne, St-Alban

13h30 à 15h30

Cafés-causeries

Donnacona mercredi 1 semaine sur 2
St-Raymond mardi 1 semaine sur 2
*inscriptions par téléphone *

DONNACONA

- 18 octobre C'est l'Halloween
- 1 novembre Parlons préjugés
- 29 novembre On placote et mandalas
- 13 décembre Spécial dîner de Noël
- 10 janvier Initiation au macramé
- 24 janvier Du plaisir à la maison des jeunes
- 7 février Brico de St-Valentin
- 21 février Souvenirs d'enfance

Sorties

- 4 octobre Balade au parc familial des Berges aux couleurs d'automne
- 15 novembre L'envers du décor de la friperie St-Augustin

ST-RAYMOND

- 24 octobre C'est l'Halloween
- 7 novembre Apporte ton jeu préféré
- 21 novembre Grignotines et discussion
- 5 décembre On placote et création
- 19 décembre Spécial Noël
- 16 janvier Tout le monde est un génie!
- 13 février Brico de St-Valentin
- 27 février Création shampoing en barre

Sorties

- 10 octobre Autocueillette de citrouilles à la ferme Grenier Long
- 30 janvier On jase à la Croquée !

OUVERT À TOUS

Ateliers d'information

Dans nos locaux

12 octobre
18h30 à 20h30

Entraide
Parents

L'aliénation parentale

22 novembre
19h00 à 20h30

Famille
recomposée
Caroline Robitaille
Université Laval

Cuisines collectives

SUR INSCRIPTION

St-Marc des Carrières

St-Raymond

Donnacona



*Les thèmes et l'heure peuvent différer

La rubrique dorée

Présentée par la Table de Concertation des Aînés de Portneuf

Formation Sentinelles bienveillantes

Savez-vous détecter les facteurs de risque pour votre santé et votre sécurité à domicile?

Connaissez-vous les signes de vieillissement normal et de vieillissement accéléré?

Avez-vous une idée des trajectoires du vieillissement?



N'attendez plus! Devenez Sentinelle en gériatrie sociale en suivant cette formation gratuite!

But de la formation

- Créer un filet de sécurité
- Créer une communauté bienveillante qui saura détecter les signes de vieillissement accéléré et orienter vers des ressources d'accompagnement du milieu

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



Claudie Tremblay
Navigatrice en gériatrie sociale



gsportneuf@gmail.com



581 669-1016



Navigatrice Portneuf



TABLE DE
CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE PORTNEUF



Zone Neutre

Qu'est-ce qu'une Zone Neutre?

- Il s'agit d'un endroit public clairement identifié où vous pouvez faire vos transactions ou vos échanges en toute sécurité.
- Une caméra filme la transaction en tout temps.
- L'utilisation de ce type de lieu diminue le risque de transactions frauduleuses et de vols.
- Elle est recommandée dans certaines situations de garde partagée, lors d'échanges des enfants entre les deux parents.

Comment l'utiliser?

- Donner rendez-vous à votre vendeur/acheteur à cet endroit.
- Si possible soyez accompagné.
- Stationnez-vous dans l'un des deux espaces disponibles.
- Réaliser votre transaction.
- Déplacer votre véhicule pour qu'un autre citoyen puisse l'utiliser.

Ce service est :

- Gratuit
- Accessible 24/7.

Emplacement des Zones Neutres dans la MRC de Portneuf :

- **Donnacoona** : Entre l'aréna et le Centre de services scolaire.
(300 rue de L'église)
- **St-Marc des Carrières** : À l'hôtel de ville.
(965 Bona-Dussault)
- **Pont-Rouge** : au poste de police de la Sûreté du Québec.
(180 Boulevard Notre-Dame)





Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Terra Sativa
Terre de cultures



À l'occasion de la fin de notre saison maraîchère,
l'équipe de Terra Sativa est heureuse de convier les amateurs et amatrices de légumes
frais, locaux et certifiés bio à sa traditionnelle vente du

GRATTE-JARDIN

Vous voulez corder des patates ou des carottes
en plus de votre bois de chauffage?
Tout ce qui reste de nos jardins, racines ou feuillages,
sera disponible pour une ultime grande vente
le **DIMANCHE 29 OCTOBRE**
entre 10h00 et 14h00
au 750 rang St-Joseph Ouest à SAINT-ALBAN

- 🍅 L'événement aura lieu à l'extérieur. S'il pleut, nous vous accueillerons dans la grange.
- 🍅 Nous vous demandons de vous stationner dans la rue et de vous rendre à pied au lieu du mini-marché, où nous aurons le plaisir de vous servir. Apportez des sacs et/ou des boîtes pour vos légumes (ou des brouettes) (ou des remorques).
- 🍅 Il n'y a PAS de salle de bain accessible sur place. Prenez vos précautions, comme disait Grand-Maman.
- 🍅 Les jardins, les serres et les terres ne seront pas accessibles aux visites.
- 🍅 Paiement comptant, carte de débit et carte de crédit acceptées!
- 🍅 Veuillez noter que nous ne prendrons aucune commande ou réservation à l'avance, et qu'à l'exception du Gratte-Jardin, nous ne faisons pas de vente à la ferme.



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX

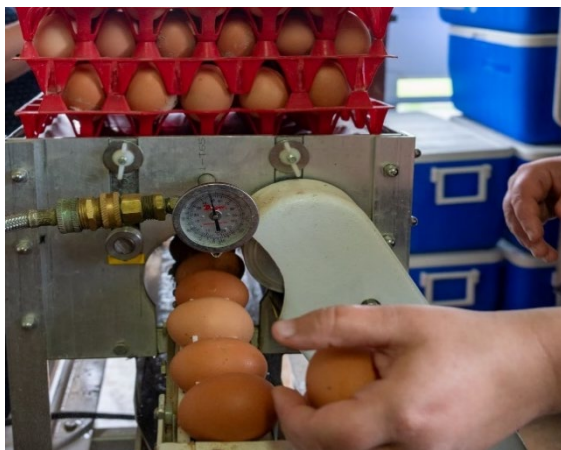


8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban - 418-326-1335 – poulaillerportnoeuf@hotmail.com

Kiosque à la ferme

Notre kiosque est ouvert **tous les jours de 9h à 18h**. Nos **œufs frais** y sont toujours disponibles en grande quantité. Vous y trouverez aussi les **légumes de saison** de Terra Sativa, le **lait** et le **yogourt** de la Ferme Reine des Prés, le **miel** de Miel et Co, le **café** de Bivouac Café ainsi que les **savons** et les **crèmes** au lait de chèvre de la Ferme Caprineige.

Une panoplie de beaux produits vous attendent, prenez l'habitude de venir y faire vos achats.
Bienvenue à tous!



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

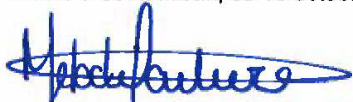
Aux personnes intéressées par un projet de règlement ayant pour objet de modifier différentes dispositions réglementaires du Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alban afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le premier projet de règlement suivant :
 - Premier projet de Règlement URB-05.14 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 13 novembre 2023 à 19 h 00, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Alban, ce 18 octobre 2023



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 18 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 18 octobre 2023.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement ayant pour objet de modifier différentes dispositions réglementaires du Règlement relatif aux usages conditionnels de la Municipalité de Saint-Alban afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le premier projet de règlement suivant :
 - Premier projet de Règlement URB-09.02 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro URB-09 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 13 novembre 2023 à 19 h 00, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Alban, ce 18 octobre 2023



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 18 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 18 octobre 2023.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

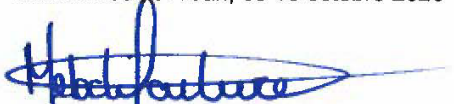
Aux personnes intéressées par un projet de règlement ayant pour objet de modifier différentes dispositions réglementaires du Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alban afin d'interdire les établissements de résidences principale dans la zone résidentielle de villégiature RV-4.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le premier projet de règlement suivant :
 - Premier projet de Règlement URB-05.15 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les établissements de résidences principale dans la zone résidentielle de villégiature RV-4.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 13 novembre 2023 à 19 h 00, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Alban, ce 18 octobre 2023


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 18 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 18 octobre 2023.


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

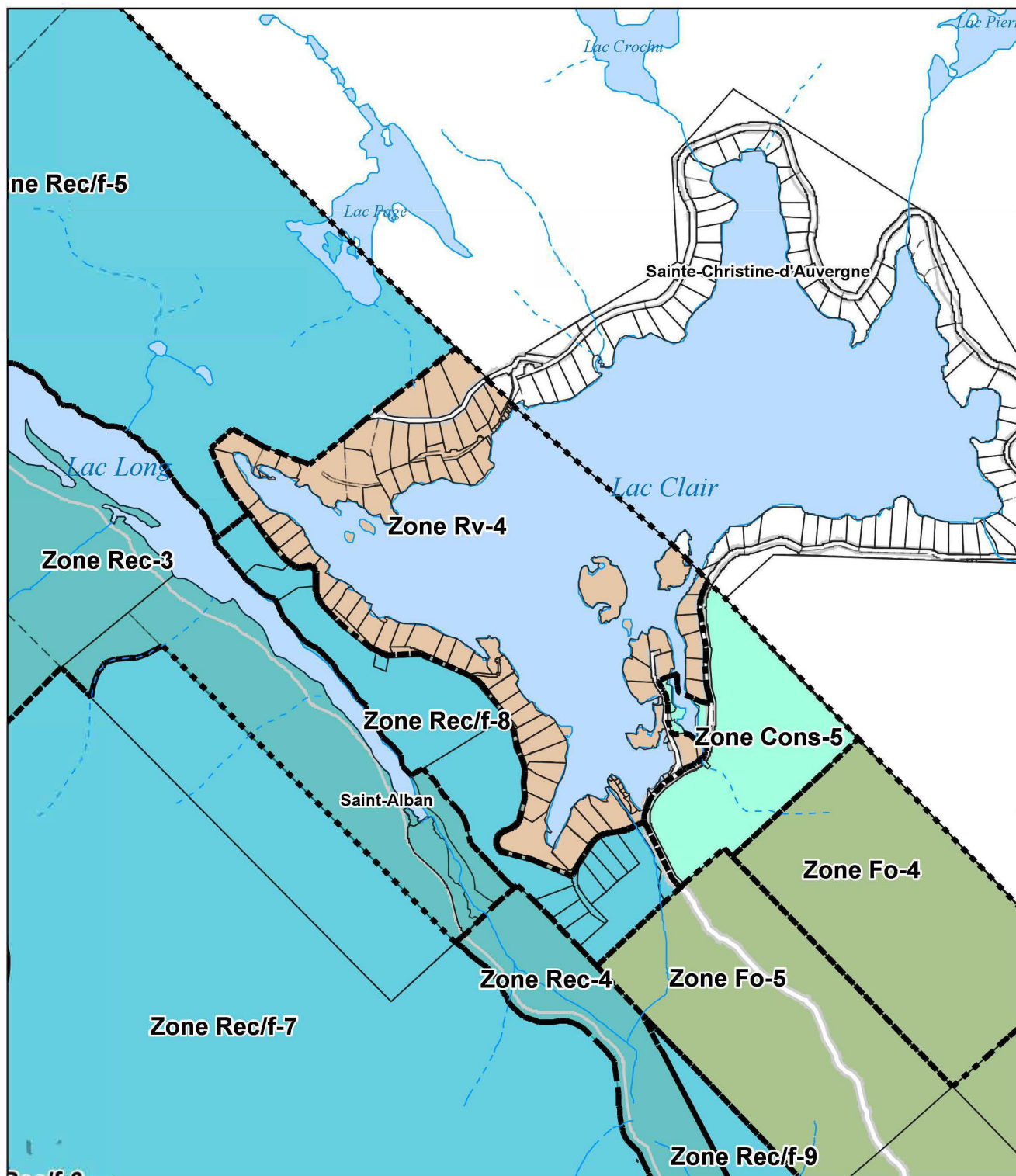


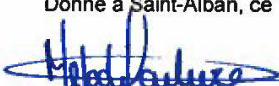
Illustration de la zone RV-4

AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale;

- 1- QU'un rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Alban a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier, 241, rue Principale, Saint-Alban, le 18 octobre 2023. Ledit rôle peut être consulté durant les heures normales de bureau.
- 2- QUE l'exercice financier 2024 est le premier exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.
- 3- QU'une demande de révision peut être logée:
 - Au premier exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité visée par le présent avis en déposant une demande de révision à cet effet. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle;
 - Toute autre personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire.
 - Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.
- 4- QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée **AVANT LE 1^{ER} MAI DE LA PREMIÈRE ANNÉE** d'application du rôle d'évaluation.
- 5- QUE toute demande de révision doit obligatoirement et sous peine de rejet:
 - Être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité et intitulé: "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière", disponible sur le site internet de la MRC de Portneuf au <https://portneuf.ca/citoyens/evaluation-fonciere/>.
 - Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 385 adopté par le conseil de la MRC de Portneuf, conformément aux articles 124 et 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
 - Être déposée à la MRC de Portneuf au 185, route 138, Cap-Santé, G0A 1L0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

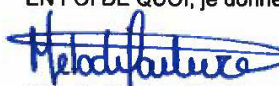
Donné à Saint-Alban, ce 19 octobre 2023


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 19 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 19 octobre 2023.


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement 284 modifiant Règlement 178 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Alban, tenue le 10 octobre 2023, le Conseil a adopté le Règlement numéro 284 modifiant le règlement numéro 178 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Le Règlement numéro 284 a pour objectif d'augmenter le montant de la taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 et de mettre en place un mécanisme d'indexation annuelle comme édicté par le gouvernement du Québec.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 241, rue Principale durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.st-alban.qc.ca.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Alban, le 11 octobre 2023.

Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Novembre

2023

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
29	30	31	1 <i>Bibliothèque</i> 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	2 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00	3 <i>Bibliothèque</i> 13h30 à 17h30  Indiana Jones 19h00 Loisirs	4
5	6 <i>Bibliothèque</i> 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	7 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 	8 <i>Bibliothèque</i> 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	9 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00	10 <i>Bibliothèque</i> 13h30 à 17h30	11
12	13 <i>Bibliothèque</i> 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h30-15h00 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	14 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 	15 <i>Bibliothèque</i> 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	16 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00	17 <i>Bibliothèque</i> 13h30 à 17h30  Tortues Ninja 19h00 Loisirs	18
19	20 <i>Bibliothèque</i> 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	21 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 	22 <i>Bibliothèque</i> 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	23 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00	24 <i>Bibliothèque</i> 13h30 à 17h30	25
26	27 <i>Bibliothèque</i> 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	28 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 	29 <i>Bibliothèque</i> 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h30-15h00	30 <i>Bibliothèque</i> 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00	1	2

SAINT-ALBAN

UNE HARMONIE À EXPLORER

